

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Bureau Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 23 juin 2022

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame BELHADEF

Convocation envoyée le 17 juin 2022

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 44

Nombre de membres en exercice : 44

Nombre de présents participant au vote : 32

Nombre de procurations : 5

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Marie-Hélène JUILLARD- RANDRIAN	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Nicolas BOURNY	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Céline TONOT	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Rémi DETANG	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur Jean-François DODET	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Christine MARTIN	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Laurent GOBET	
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	
Madame Claire TOMASELLI		

Membres absents :

Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD- RANDRIAN
Monsieur Benoît BORDAT	Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Madame Françoise TENENBAUM
Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Antoine HOAREAU pouvoir à Monsieur Pierre PRIBETICH
Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Océane CHARRET-GODARD pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Monsieur Lionel SANCHEZ	Monsieur Guillaume RUET pouvoir à Monsieur Nicolas BOURNY
Monsieur Patrick BAUDEMONT	
Madame Monique BAYARD	

OBJET : DEPLACEMENTS, MOBILITES ET ESPACE PUBLIC

Dijon - Fontaine d'Ouche - Boulevard Gaston Bachelard - Allée du Doubs - Rue de la Combe à la Serpent - Acquisitions foncières sur Grand Dijon Habitat

Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement urbain, Grand Dijon Habitat a engagé dans le quartier de la Fontaine d'Ouche, deux projets d'éco-réhabilitation des îlots Franche-Comté (377 logements à loyer modéré) et Gascogne (251 logements à loyer modéré) qui font l'objet d'autorisations d'urbanisme en cours d'instruction. Dans le cadre de ces opérations, le bailleur social envisage une restructuration foncière avec la Ville et la Métropole permettant de reconfigurer les espaces extérieurs aux abords immédiats des immeubles et de régulariser la situation cadastrale des aménagements existants (espaces arborés et escaliers) en limite des voies.

Concernant l'îlot Franche-Comté, Grand Dijon Habitat propose de procéder à la régularisation foncière d'un espace de voirie et de stationnement situé boulevard Gaston Bachelard, en cédant à la Métropole une emprise foncière d'une superficie d'environ 290 m², et de lui céder également une bande de terrain végétalisée allée du Doubs, d'une superficie d'environ 210 m², cadastrées section EM n°178p, en vue de permettre la poursuite de l'aménagement du trottoir et de sécuriser ainsi le cheminement piétonnier.

Concernant l'îlot Gascogne, le bailleur social propose de reconfigurer les limites de l'ensemble immobilier d'habitation au droit de sa voirie constituée par les allées des Pyrénées et des Landes, en cédant à la Métropole des emprises foncières en nature d'espaces végétalisés ou de voirie rue de la Combe à la Serpent et boulevard Gaston Bachelard cadastrées section EM n°175p et 177p, d'une superficie totale d'environ 590 m².

Compte tenu de l'intérêt de ces opérations, il est proposé à la Métropole d'acquérir ces emprises moyennant l'euro symbolique. Il est également proposé d'engager les formalités administratives préalables à l'incorporation de la voirie dans le domaine public métropolitain.

LE BUREAU,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'acquérir** dans le cadre de la restructuration foncière des abords des îlots Franche-Comté et Gascogne sur l'Office Public de l'Habitat Grand Dijon Habitat - 2 bis rue Maréchal Leclerc - BP 87027 - 21070 Dijon cedex, d'une part un espace de voirie et de stationnement situé boulevard Gaston Bachelard d'une superficie d'environ 290 m² et une bande de terrain végétalisée allée du Doubs, d'une superficie d'environ 210 m², cadastrées section EM n°178p, et d'autre part des emprises foncières en nature d'espaces végétalisés ou de voirie situées rue de la Combe à la Serpent et boulevard Gaston Bachelard cadastrées section EM n°175p et 177p, d'une superficie totale d'environ 590 m², tels que représentés sur les plans ci-annexés ;
- **de dire** que ces acquisitions foncières interviendront moyennant l'euro symbolique et par acte administratif ;
- **d'engager** les formalités administratives préalables à l'incorporation des emprises de voirie dans le domaine public métropolitain ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer au nom de Dijon Métropole, tous actes et documents à intervenir pour l'application de ces décisions.

SCRUTIN POUR : 30 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 7
 DONT 5 PROCURATION(S)